

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Viticulture n°13 du 16 décembre 2022



## BSV BILAN DE CAMPAGNE 2022

Ce dernier BSV de l'année revient de manière synthétique et vignoble par vignoble sur les dynamiques et niveaux de risque maladies/ravageurs rencontrés au cours de la campagne 2022.

*Rédaction effectuée par chaque correspondant départemental :*

*Florent BIDAUT (71)  
Rachel OUTHIER (FC)  
Manon PINOT (89)  
Florian BUSSY (58)  
Pierre PETITOT (21)*

## PRESENTATION DU DISPOSITIF

### BSV VIGNE 2022

## 27 STRUCTURES - 69 OBSERVATEURS

**Participants 2022 :** Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Service Régional de l'Alimentation, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, IFV 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Oenophyt, BioBourgogne, SICAVAC, Cave des Hautes Côtes, Espace Vigne, Vitaagri, SVJ-CA39, InterBio, Interval, Terre Comtoise, Domaine Laroche, Phytoservice, Vignerons de Buxy, Cave Coopérative de Lugny, Ax Vigne



**296 PARCELLES FIXES OBSERVEES**

**30 TEMOINS NON TRAITES**

**68 SITES DE PIEGEAGE VERS DE GRAPPE**

**16 SITES DE SUIVI BIOLOGIQUE MILDIOU**

**3 SITES DE SUIVI BIOLOGIQUE BLACK-ROT**

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

## VIGNOBLE DE CÔTE D'OR

**Accidents climatiques** : 2022 n'aura pas été épargné par les épisodes de gel de début de saison. Ils se produisent les 03-04 et 09-10 avril. Fort heureusement, ils n'auront eu qu'une incidence limitée et sans commune mesure avec ce qui s'était passé en 2021. Par ailleurs, les épisodes pluvio-orageux des 21-23 juin ont été accompagnés par endroits de grêle : le nord Côte de Nuits avec un épïcêtre à Gevrey est le plus affecté ; d'autres secteurs comme Nuits St Georges ou Chorey les Beaune ont aussi été bien impactés, parfois par 2 grêles successives.

**Mildiou** : les quelques averses des 4-5 mai font basculer la maturité des œufs d'hiver dans certains secteurs et provoquent localement les premières contaminations avec quelques taches repérées dans le vignoble. Cependant, il faudra attendre les pluies du 16 mai pour la première contamination significative. La sortie des symptômes reste cependant anecdotique. Avec des conditions météo limitantes et un potentiel mildiou relativement faible, la floraison se déroule fin mai dans de très bonnes conditions sanitaires. Début juin, la nouaison est bien engagée et de très rares taches sporulées sont détectées. Suite aux pluies de la première décade, le mildiou apparait plus régulièrement. Des orages éclatent du 21 au 23 juin. Ils touchent principalement la Côte de Nuits avec un épïcêtre de Gevrey à Marsannay. Cet enchainement pluvieux, les taches présentes et le défaut de protection des secteurs les plus concernés font évoluer le risque mildiou qui passe à un niveau fort. Début juillet, le mildiou a progressé, puisque 3/4 des parcelles du réseau sont touchées à des intensités variables. Quelques symptômes de rot brun sont détectés dans les situations les plus touchées sur feuille. Ils restent cependant limités vu l'avancée des stades (fermeture de grappe depuis 10 jours). Les conditions météo annoncées font redescendre le risque à un niveau modéré. Mi-juillet, les observations du réseau mettent en lumière la disparité des contaminations : le nord CDN est le plus touché sur feuilles et sur grappes. Avec parfois, une perte de récolte significative. Le vent et le temps sec (qui va perdurer jusqu'à fin juillet) limitent l'évolution de la maladie et la dégradation de l'état sanitaire des parcelles. Fin-juillet, les derniers traitements sont positionnés, la véraison étant bien enclenchée. Avec une moyenne de 13-15 épisodes contaminateurs relevés par MILVIT surtout concentrés sur le mois de juin, l'année 2022 se positionne comme une année à pression faible à modérée pour le mildiou.

**Oïdium** : sur nos 4 sites références (Vosne, Marey, Beaune et Chassagne), l'indice de risque global du modèle SOV pour 2022 est compris entre 59/100 et 80/100. Au 05-10 mai, les toutes premières taches sont détectées dans 2 parcelles très sensibles de Chardonnay à Meursault. Au stade 8-10 feuilles, 94% des parcelles du réseau restent indemnes; les quelques vignes touchées sont uniquement des Chardonnay de la Côte de Beaune. Le 24 mai, la floraison est en cours dans la Côte et débute dans les Hautes Côtes. 87% de parcelles sont encore indemnes. L'état sanitaire sur feuilles reste globalement très bon (fréquence max de 2% le plus souvent). Au 08 juin (baies de 2-5 mm), la situation évolue significativement avec une baisse nette du % de parcelles saines à 58%. Seules de rares parcelles montrent une dégradation importante, principalement des vignes en protection soufre. Les tout 1<sup>ers</sup> symptômes sur grappes sont observés. Mi-juin (baies plomb à pois) les comptages sur grappes prennent le relais : 77% de parcelles restent indemnes, l'attaque se limite le plus souvent à 1-2 baies. Au 21 juin (pois à fermeture), 56% des parcelles sont indemnes, le plus souvent 1 à 2 baies sont touchées et une dégradation est constatée dans certaines protections soufre. Le modèle SOV révèle une activité intense du champignon. Fin juin au stade fermeture, on tombe à 43% de parcelles indemnes, soit une valeur qui situe 2022 au niveau d'années à forte pression du type 2019. Les fortes pluies abaissent son niveau d'activité. Au 12 juillet, on observe une stabilité relative avec 2/3 des parcelles qui ont moins de 5% des grappes attaquées. La dégradation se poursuit dans les parcelles les plus atteintes. Fin juillet, la plupart des vignes reste saine; très peu de parcelles nouvellement touchées, de l'oïdium frais est cependant toujours noté dans situations les plus concernées. Les fortes chaleurs de la 1<sup>ère</sup> quinzaine d'août (3<sup>ème</sup> épisode caniculaire) stoppent l'évolution de la maladie, notamment du fait d'hygrométries très basses. Au 23 août sont donnés les premiers coups de sécateurs : dans la grande majorité des parcelles l'oïdium n'a pas bougé depuis l'enclenchement de la véraison fin juillet : absent ou présent à l'état de traces. La situation est plus contrastée pour les vignes touchées, selon le degré de réaction curative : oïdium contenu ou bien poursuite de la dégradation.

**Black-Rot** : absent cette année

**Botrytis / Pourriture Acide** : avec une campagne dominée par un temps chaud et sec qui a perduré tout au long de l'été, le botrytis n'a affecté que quelques parcelles vendangées tardivement. La pourriture acide a été très rare.

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



**Maladies du Bois** : l'expression de l'Esca et du BDA a été faible en 2022.

**Excoriose** : présence un peu plus régulière suite au printemps humide 2021. Par contre le printemps sec 2022 n'a pas permis le développement de la maladie : symptômes très rares.

**Eutypiose** : la maladie reste très rare dans notre vignoble.

**Flavescence dorée - Bois Noir** : les premières larves de cicadelles FD ont été observées précocement, dès le 9-10 mai (stade moyen 5-6 feuilles étalées). Les comptages larvaires effectués fin mai au stade floraison ont permis de détecter des populations comprises entre 5 et 93 larves pour 100 feuilles. La moyenne se situant à 36 larves pour 100 feuilles. Des prospections précoces se sont déroulées entre le 8 et le 18 juillet sur les secteurs concernés par des cas positifs de FD en 2021. Les prospections générales se sont ensuite déroulées dans toutes les communes de Côte d'Or avant vendanges, sur la période du 28 septembre au 05 octobre avec une mobilisation toujours aussi importante. Bilan : les foyers de Premeaux et Gilly sont toujours actifs. De nouvelles communes sont concernées par des cas positifs (ceps isolés) : Aloxe-Corton, Corpeau, Saint-Aubin, Volnay et Morey-Saint-Denis. D'après les chiffres de la Fredon BFC, 617 échantillons (regroupant jusqu'à 5 pieds) ont été prélevés dans notre vignoble. Dans 97% des cas, les échantillons se sont révélés positifs Bois Noir.

**Cicadelle Verte** : 2022 a été à l'image de toutes ces dernières années : des populations larvaires ont été détectées très régulièrement mais au final aucun dégât significatif n'a été noté.

**Vers de la grappe** : le début du vol s'initie à partir de la mi-avril (éclatement à 1 feuille) avec la remontée des températures. Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, la cochyliis est quasi absente des pièges. Les prises d'eudémis restent très faibles. Début juin, le comptage glomérules dans la Côte et les Hautes Côtes indique que la très grande majorité des parcelles est indemne ou présente moins de 10 glomérules pour 100 grappes. Très rarement quelques attaques d'eudémis plus significatives sont notées et les dégâts sont uniquement liés à cette espèce. Aucune intervention n'est conseillée sur cette 1<sup>ère</sup> génération. Le vol de 2<sup>ème</sup> génération débute autour du 18-20 juin dans la Côte (stade baies à taille de pois à fermeture de grappe). On observe des captures nulles à très faibles d'eudémis, de très rares pontes et par la suite de très rares perforations. Au 20 juillet (début véraison), le vol d'eudémis est terminé dans la Côte. Le retour de l'eudémis qui s'amorçait dans notre vignoble sous l'effet d'un changement climatique plus bénéfique à l'espèce, ne s'est pas confirmé en 2022.

**Pyrale** : depuis de nombreuses années la pyrale se fait très rare. 2022 n'a pas dérogé à la règle avec une présence anecdotique. La pyrale reste plus que jamais un ravageur secondaire dans notre vignoble.

**Mange-Bourgeons** : dès le début du mois de mars on note une présence importante de boarmies (sur les baguettes) et de noctuelles (enfouies au pied des cepes). Il faudra attendre la fin mars et le démarrage de la vigne pour détecter les premiers symptômes (plutôt limités) dans les parcelles où les bourgeons se sont bien développés. Avec le pic de chaleur des derniers jours de mars et la remontée des températures après les épisodes de gel de début avril, on note une intensification des dégâts jusqu'à la deuxième décennie du mois, notamment dans les secteurs de Vosne-Romanée, Meursault et Aloxe. Au contraire de 2021, les noctuelles restent discrètes au profit des boarmies mais également des chenilles bourruées (écaille martre) qui ont littéralement pullulé dans quelques secteurs. Globalement, même si le niveau de dégâts n'atteint pas celui de 2021, la présence de ces ravageurs est constatée dans de plus en plus de parcelles.

**Acariose** : la présence d'acariose est restée anecdotique en 2022, les retards de croissance étant plus dus à l'effet du gel.

**Erinose / Araignées Rouges** : comme chaque année, des symptômes d'érinose ont été visibles dans certaines parcelles dès les premières feuilles étalées. Toutefois, les symptômes au vignoble sont globalement en recul ces dernières années. Les araignées rouges ont été discrètes et dépassées par les à-coups de pousse intense.

**Cochenilles** : la vision sur la présence de ce ravageur dans ce vignoble n'est pas exhaustive et très certainement sous-estimée. Dans les secteurs historiques, les investigations plus poussées ont permis de détecter la présence régulière des 3 espèces : lécanine, farineuse et floconneuse.

### VIGNOBLE DE SAÔNE ET LOIRE

**Accidents climatiques** : l'année 2022 aura une fois de plus connu un débourrement précoce, avec les premières parcelles au stade pointe verte observées à partir de la première semaine d'avril pour les secteurs les plus avancés. Ainsi les risques de gel ont été bien présents sur le début de campagne, avec des températures négatives enregistrées sur le début du mois d'avril, notamment les nuits du 3/4 et 10 avril. Au final, les températures n'ont heureusement pas atteint les minima de 2021, et la plupart des parcelles démarraient tout juste. Si quelques parcelles ont malgré tout souffert de ce petit coup de froid printanier, les dégâts sont restés très limités. Plus tard en saison, c'est la grêle qui a impacté le potentiel de rendement, avec un premier épisode très violent le 3 juin sur l'ouest du vignoble du département (Chapaize, Chissey, Bray, Cortembert...) et un second moins intense, mais plus étendu sur une bonne partie du Mâconnais les 21 et 22 juin. Par ailleurs, le potentiel de récolte a été amputé par une coulure assez marquée, notamment sur Chardonnay dans certains secteurs. Et enfin, pour finir c'est le manque d'eau et les fortes températures qui auront surtout posé problème, avec des parcelles très impactées, avec des rendements en jus très faible et des grillures importantes. Toutefois, les précipitations de fin de saison, souvent juste avant les récoltes, ont permis de conserver un feuillage actif, et de remplir les baies en jus sur les parcelles qui étaient encore réceptives.

**Mildiou** : malgré une fin d'hiver et un début de printemps plutôt doux, la maturité des œufs d'hiver n'a pas été si précoce, en raison d'un déficit hydrique déjà important en début de saison. Ainsi, elle est atteinte la première semaine de mai (autour du 5) avec des précipitations du 4 et 5 mai qui ont permis de finaliser la maturité et d'engendrer les premières contaminations sur les secteurs très sensibles, les symptômes correspondant étant observés à partir du 15 mai sur la Côte Chalonnaise. Hormis les secteurs très sensibles qui ont vu apparaître quelques symptômes sur feuilles et plus rarement sur grappes (surtout sur la Côte Chalonnaise), la pression Mildiou est restée très faible durant toute la campagne. Il faudra attendre les précipitations de fin de saison (pendant les vendanges) pour voir les symptômes (le plus souvent de mosaïque) apparaître assez régulièrement sur le haut du feuillage.

**Oïdium** : avec un indice SOV compris entre 77 et 90, l'année 2022 s'annonçait une fois de plus compliqué vis-à-vis de l'Oïdium sur le département. Ainsi les tout premiers symptômes ont été observés sur le réseau à partir de début mai sur des parcelles à fort historique. La fréquence des symptômes sur feuilles a progressé lentement sur le mois de mai, ou 20% des parcelles présentaient des symptômes, mais avec une intensité très limitée. Les premières grappes touchées sont relevées sur le réseau à partir de début juin essentiellement sur les parcelles les plus impactées sur feuilles. Ces symptômes vont progresser lentement sur le mois de juin, puis de manière plus intense sur début juillet, essentiellement sur le Mâconnais (Chardonnay), avec même souvent des évolutions très tardives jusqu'à courant août. Au final, la maladie aura été globalement contenue, mais quelques échecs de protections restent néanmoins observés ponctuellement.

**Black-Rot** : la maladie s'est contenue principalement au secteur du sud Mâconnais/Beaujolais avec très localement des parcelles qui ont fortement été touchées sur feuilles puis surtout sur grappes. Ailleurs sur le département quelques symptômes ont pu être observés, mais sans gravité.

**Botrytis** : les conditions sèches et chaudes de cette campagne 2022 ont été peu propices au développement des symptômes de Botrytis. Ainsi, peu importe les secteurs et les cépages la vendange est arrivée à maturité dans un état sanitaire quasi-parfait du point de vue de la pourriture grise.

**Pourriture Acide et Drosophiles** : là encore, avec les conditions de l'année peu favorables au développement de la pourriture acide, aucun symptôme n'a été repéré sur les parcelles du réseau.

**Maladies du Bois** : l'expression moyenne en 2022 s'établit à un niveau plutôt faible, avec en moyenne 0.4 % de pieds touchés par des formes lentes, et 0.6 % par des formes apoplectiques d'après les observations bilan du réseau.



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



**Vers de grappe** : en 1<sup>ère</sup> génération : vol d'intensité faible à moyenne en fonction des secteurs, avec une plus forte population observée sur le nord Maconnais (Igé, Viré, Lugny, St Gengoux de S.) confirmé par la présence de glomérules assez importante. En 2<sup>ème</sup> génération, le Nord Maconnais présente encore les vols les plus importants. Le peu de comptages de pontes effectués ne permet pas de dresser une analyse du risque réel, mais néanmoins des populations de chenilles d'Eudémis très importantes observées à la récolte sur ce secteur (notamment Igé) montrent que ce ravageur pose problème sur certains secteurs.

**Cicadelle Verte** : encore une fois des dégâts assez marqués dans certains secteurs, mais dans l'ensemble peu d'impact de ce ravageur.

**Araignées Rouges** : niveaux d'infestations importantes dans des parcelles situées surtout en Nord Maconnais (autour de Lugny), sur des parcelles régulièrement infestées depuis quelques années.

**Cochenilles** : l'espèce *Néopulvinaria* continue d'être présente de manière assez localisée, mais dans certains cas avec une présence assez intense (Maconnais).

**Chenilles Bourrues - *Arctia Caja*** : l'apparition assez spontanée, ou du moins si intense de ce ravageur en début de saison aura été la nouveauté de ce début de campagne 2022. En effet sur certains secteurs (notamment Côte Chalonnaise) la présence très marquée de ce ravageur a engendré des dégâts importants et des décalages de pousse très marqué. Il sera à surveiller pour le début de campagne prochain.

## VIGNOBLE DE L'YONNE

**Accidents climatiques** : fin mars/début avril, les conditions météorologiques clémentes ont favorisé le développement des bourgeons au stade pointe verte. Dans les nuits du dimanche 03 et lundi 04 avril, le vignoble a subi des gelées très contrastées avec les températures les plus faibles observées en bas de coteaux. Ceci a induit une hétérogénéité de développement, avec des parcelles non gelées à un stade plus avancé que celles qui ont gelé.

**Mildiou** : la maturité des œufs d'hiver est atteinte autour du 12 mai avec un stade phénologique allant de 4-5 à 5-6 feuilles étalées. Les toutes premières et rares tâches sont observées à la mi-juin au stade grain de plomb suite à des cumuls de pluie plus ou moins importants selon les zones. Au stade petit pois atteint autour du 20/06, aucune parcelle du réseau d'observation ne présente de symptômes sur feuilles. En juillet, 7% des parcelles du réseau présentaient au moins une tâche sur feuilles, et 4% au moins un symptôme sur grappes. Aux vendanges, quelques tâches sur jeunes feuilles ont pu être observées du fait de l'arrêt des traitements précoce. La pression mildiou de la campagne est donc relativement faible sauf exceptions.

**Oïdium** : le modèle SOV 2022 donne un indice de risque global oïdium compris entre 81 et 95/100 dans l'Yonne, plus faible que l'année 2021 où il était de 99/100. Les premiers symptômes sur feuilles sont observés à la mi-mai. Au mois de juin, une période plus ou moins pluvieuse en début de mois limite les contaminations dans les parcelles. Le retour à un temps sans pluie et favorable à l'oïdium à la mi-juin est suivi de journées avec de fortes chaleurs qui freinent le développement du champignon. Fin juin, quelques symptômes sur feuilles sont retrouvés dans des témoins non traités. À la mi-juillet, 15 % des parcelles du réseau présentent au moins une tâche sur feuilles avec quelques rares baies touchées. Le champignon se développe surtout sur feuilles jusqu'à début août dans les parcelles où la protection a été arrêtée tôt.

**Black-Rot** : quelques rares symptômes ont été observés sur feuilles au cours de cette campagne.

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

**Botrytis** : fin août, quelques foyers de ce champignon apparaissent et sèchent aussitôt. De nouveaux foyers apparaissent en septembre durant les vendanges suite à des pluies récurrentes.

**Pourriture Acide et Drosophiles** : aucun symptôme de pourriture acide n'a été observé cette année.

**Maladies du Bois** : l'année 2022 est marquée par une forte expression de l'ESCA et du BDA. Davantage de formes apoplectiques ont été observées en comparaison de l'année 2021.

**Excoriose** : les symptômes notés en 2022 sont rares.

**Mange-bourgeons** : globalement, les dégâts induits par ce ravageur ont été limités cette année.

**Vers de grappe** : 1<sup>ère</sup> génération : très peu de vols de cochylis et d'eudémis. Les comptages de glomérules ont permis de faire ressortir que 30% des parcelles du réseau ont au moins eu 1 glomérule pour 100 grappes.

2<sup>ème</sup> génération : les vols de cochylis sont inexistantes et ceux d'eudémis débutent en juillet mais restent très rares. Des œufs ont été observés dans une seule parcelle du réseau.

**Erinose** : l'érinose n'a pas eu d'incidence qualitative ou quantitative sur la récolte.

## VIGNOBLE DE LA NIEVRE

**Accidents climatiques** : le millésime 2022 a débuté comme 2021 avec des températures douces à la fin mars, provoquant le débourrement de certains bourgeons, suivies de deux nuits fraîches avec des températures négatives. La nuit du 3-4 avril 2022, la température minimale était de -3,8°C en moyenne, avec des minimales enregistrées à -6°C. Une deuxième nuit de gel est survenue la nuit du 9-10 avril avec des températures enregistrées jusqu'à -2,7°C. Malgré tout, la faible humidité de l'air et le faible développement des bourgeons (stade bourgeons dans le coton pour la majorité des parcelles) a conduit à de faibles dégâts dans les parcelles, souvent considérés comme négligeables. Le climat clément des jours et semaines qui ont suivi, ont permis un développement rapide de la végétation.

**Mildiou** : globalement pour le millésime 2022, la pression était modérée sur la campagne à l'exception de quelques secteurs où la pression était plus forte. Dans le détail, la germination des œufs de mildiou en conditions optimales en moins de 24h est arrivée autour du 13 mai 2022. Durant ce mois, le temps était relativement chaud et sec, ponctué de quelques averses. Jusqu'à la nouaison, le vignoble reste sain, avec quelques taches observées ponctuellement sur feuilles mais sans incidence. A partir du 19 juin, des orages se sont succédé pendant une bonne dizaine de jours. Les pluies sur le mois de juin ont cumulé entre 90 à 140 mm. Dans certaines parcelles, le renouvellement des traitements était plus compliqué. Les taches de mildiou sur feuilles étaient plus régulières dans le vignoble. Le beau temps du mois de juillet a fortement diminué la pression mildiou. Au final, les dégâts de rot brun sur grappes sont restés très limités, à l'exception de quelques parcelles où les pertes ont été plus importantes. Les quelques pluies en août ont provoqué de nouvelles contaminations sur le jeune feuillage.

**Oïdium** : le risque SOV indiquait une valeur de 85 à 90 soit un risque oïdium élevé mais plus faible que 2021. Les faibles hygrométries des mois d'avril et de mai n'ont pas favorisé le développement de l'oïdium. Les toutes premières tâches sont apparues tardivement, après l'observation des premières fleurs. La pression est restée très faible tout au long de la campagne. Quelques baies avec de l'oïdium ont été observées à la fin de la saison sans dommage pour la récolte. Au final la pression oïdium est restée très faible.

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE



**Black rot** : malgré les pluies soutenues en juin, le black rot était peu virulent dans le vignoble.

**Botrytis** : au stade fermeture de la grappe, quelques baies botrytisées sont observées suite à des blessures lors de la floraison. Le temps sec de l'été n'a pas été favorable au botrytis. Le développement de la pourriture grise est resté contenu jusqu'aux vendanges. Globalement le vignoble est resté sain.

**Maladies du Bois** : l'esca s'est fait plutôt discret lors de cette campagne. Un faible taux d'expression, d'environ 1 à 1,5% des cepes en moyenne.

**Excoriose** : des symptômes plus réguliers ont été observés en début de campagne. Le temps sec du début de campagne n'a pas été favorable au développement de ce parasite, seules quelques parcelles ont enregistré des symptômes un peu plus importants.

**Mange-bourgeons** : très peu de dégâts cette année.

**Vers de grappe** : les vols de cochylys et d'eudémis ont été nuls à faibles durant ce millésime 2022, à l'exception du secteur de Saint-Andelain qui a connu un vol moyen de cochylys en première génération. Le vol de deuxième génération a été très faible. Malgré des vols faibles d'eudémis, des glomérules ont été observés plus régulièrement dans le vignoble. Lors de la deuxième génération, peu de perforations ont été observés. La pression de ces ravageurs a donc été faible en 2022.

**Cicadelle Verte** : les observations de dégâts de cicadelles vertes ont été rares au cours de ce millésime.

**Acariose** : hors réseau, quelques parcelles de deuxième et troisième feuille ont été concernées par des problèmes d'acariose au débournement.

## VIGNOBLE DE FRANCHE-COMTE

### Accidents climatiques :

1. **Gel** : entre le vendredi 1<sup>er</sup> avril et le lundi 4 avril, une vague de froid a traversé le vignoble accompagnée de gelées. Localement, les températures ont pu atteindre les -5°C. Malgré des températures négatives, les dégâts ont été bien moindres qu'en 2021, le débournement étant moins précoce. Les dégâts les plus importants ont surtout concerné le sud du vignoble et les jeunes vignes. Sur 59 parcelles observées, seulement 12% des parcelles présentées des dégâts au-delà de 20% de pousses touchées et 64% présentées moins de 10% de dégâts.
2. **Grêle** : durant le mois de juin, différents orages accompagnés de chute de grêle ont impacté le vignoble. Début juin, deux épisodes n'ont eu que peu d'impacts sur feuilles et baies, sur le secteur sud autour de Maynal et Augea (4-5 juin) et sur le secteur centre autour de Château-Chalon et Le Louverot (8 juin). L'épisode du 15 juin quant à lui a provoqué beaucoup plus de dégâts, pouvant impacter fortement la récolte à venir. Cet épisode a eu lieu sur le nord du vignoble surtout autour d'Arbois et de Villette-lès-Arbois où 80% de dégâts sur grappes a pu être observé dans certaines parcelles. Et enfin, le 26 juin, un autre épisode conséquent a eu lieu également sur le secteur nord autour de Cramans, jusqu'à 40% de dégâts rapportés sur grappes.
3. **Sécheresse/Canicule** : premiers signes d'échaudage sur grappe constatés mi-juillet. Cela concerne surtout le Poulzard (au maximum 30% de grappes touchées). En veille de vendanges, le phénomène d'échaudage concerne 38% de parcelles à plus de 10% de dégâts. Au final, malgré une sécheresse importante tout au long de la saison et des épisodes caniculaires, l'impact sur le vignoble n'a pas été catastrophique grâce notamment à des pluies salvatrices à partir de mi-août, assurant sur l'ensemble du vignoble une récolte relativement conséquente.

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE



**Mildiou** : maturité des œufs d'hiver acquise au 12/04 avec une activité germinative moyenne. Les premières taches sont observées et signalées fin mai, sur le bas du feuillage. Le premier symptôme sur grappes (rot-gris) est observé seulement mi-juillet. A cette période, 43% des parcelles du réseau sont concernées par quelques taches de mildiou et quelques baies touchées (au plus 6/100 grappes touchées et au plus 3 baies par grappe). Sur l'ensemble de la saison, la pression mildiou est restée faible à modérée. En fin de campagne, le feuillage est relativement sain sur l'ensemble du vignoble pour permettre une bonne mise en réserve.

**Oïdium** : indice SOV élevé à très élevé en début de campagne (99 à Maynal et 87 à Lons-le-Saunier). Mi-mai, les premières taches sur feuilles sont observées à faible fréquence sur parcelles sensibles. Malgré un risque relativement fort au cours de la saison (conditions climatiques favorables au développement du champignon), et à des périodes de sensibilité de la vigne, la situation reste relativement saine sur l'ensemble du vignoble. Au stade fermeture de la grappe, fin juin, 29% de parcelles sont concernées sur le réseau par une attaque d'oïdium sur grappes avec de faibles intensités. En veille de vendanges, sur les 8 parcelles observées, ce sont 2 parcelles à historique qui sont touchées allant de 1% de ceps touchés (Le Vernois) à 5% des ceps touchés (Menétrou-le-Vignoble) avec des intensités variables (faible à moyenne).

**Black-rot** : 1ères taches observées sur feuilles le 23 mai. Sur un réseau de 22 parcelles observées, 27% sont concernés avec au maximum 3 ceps/100. Au max sur la saison, 1 parcelle avec 7 ceps/100 (Arbois) présente des taches sur feuillage. Pression faible. Les grappes touchées restent très rares.

**Botrytis** : La pourriture grise a été très peu présente sur le vignoble cette année. Les premières baies atteintes ont été observées à partir de fin juin. En veille de vendanges, aucun cas significatif n'a été observé. Pression faible.

**Jaunisses** : très faible expression en 2022. Au maximum sur les parcelles suivies, 6% de pieds symptomatiques observés (Menteur-le Vignoble). Le chardonnay reste le cépage le plus concerné.

**Maladies du bois** : 2022 a été une année très peu expressive en ce qui concerne l'esca ou le BDA. Quelques rares ceps sont concernés en veille de vendanges (au max 2 ceps/500 observés) sur le réseau d'observation. Trouseau et Savagnin sont un peu plus concernés, mais beaucoup moins que ce qui est constaté habituellement.

**Vers de Grappe** : vols faibles voire nuls en G1 et G2 en ce qui concerne les cochylys et les eudémis (au max 71 captures). On relève un maximum de 23 glomérules pour 100 grappes dans 1 parcelle de Le Vernois et 1 parcelle à 9 perforations pour 100 grappes (Montigny-lès-Arsures). Pression donc globalement faible en 2022.

**Mange-bourgeons** : le 11 avril, au stade « bourgeon dans le coton », 58% des parcelles observées sont touchées avec 12% des parcelles dépassant le seuil de 15% de ceps avec au moins un bourgeon évidé. La parcelle la plus touchée (Nevy) présente 24% de ceps touchés avec au moins un bourgeon évidé. Pression faible à moyenne.

**Excoriose** : présence régulière sur l'ensemble du vignoble. Sur les parcelles observées début avril, 72% sont touchées au-delà du seuil de 10% de ceps touchés, dont le maximum est à 52% de ceps touchés (Pupillin). Durant la période de sensibilité quelques précipitations ont été enregistrées et ont pu entraîner des contaminations, ce qui suppose une certaine pression en 2023, comme observé en fin de saison avec la présence de symptômes sur plusieurs parcelles.

### **Acaris et autres :**

1. **Araignées rouges** : présence faible avec au maximum pour une parcelle 30% de feuilles occupées (Pupillin). Pression faible voire nulle.
2. **Typhlodromes** : présence importante tant en fréquence qu'en quantité sur l'ensemble des parcelles observées.
3. **Thrips** : présence faible sur l'ensemble du vignoble. Pression faible voire nulle.





# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne, IFV et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône-et-Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Phytoservice, Domaine Laroche, Oenophyt, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Ax'Vigne, Vitagri, BioBourgogne, Vignerons de Buxy, Interbio, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura.**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

« Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité** ».

Avec la participation financière de :

